

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

L'an deux mil VINGT SIX

Le 22 janvier 2026 à 19h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTÉ
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 15 janvier 2026

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, M. DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M. BERTHELIER Bruno, M. HERTZOG Etienne, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc, M. GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette (arrivée à 19h10), M. VIODRIN Jérôme, M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, M. DESCAYE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 39

Nombre de votants : 41

Excusés : Mme PONCET Sylvie, Mme CALLSEN Marie-Christine.

Pouvoirs : Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, Mme CALLSEN Marie-Christine à M. FAYOLLE Jean.

Election d'un secrétaire de séance : M. JARSAILLON Philippe (Pouilly sous Charlieu).

N°2026/N°012

OBJET : SUBVENTION 2026 A L'ASSOCIATION 3E

Monsieur Michel LAMARQUE, Vice-président en charge de l'économie rappelle que l'Association 3 E (Enseignement, Economie, Entreprise) a été créée en 1992 par un ensemble d'acteurs roannais : les établissements d'enseignement, les 3 chambres consulaires, le MEDEF et le CIO (Centre d'Information et d'Orientation) de Roanne.

Parce que les jeunes sont les futurs acteurs économiques et futurs collaborateurs des entreprises, l'Association 3 E a pour but de favoriser le rapprochement école / entreprise en menant des actions tout au long de l'année auprès des collégiens et lycéens du bassin Loire Nord.

Les objectifs de l'association 3 E sont les suivants :

- Mettre en relation des élèves avec des professionnels locaux en activités
- Montrer par des témoignages le lien direct entre les études et les métiers
- Créer une synergie entre les mondes de l'enseignement et de l'entreprise
- Répondre aux attentes réciproques de l'enseignement et de l'entreprise
- Participer à l'orientation des élèves

Depuis 2015, l'association 3 E co-organise avec Roannais Agglomération et les Rotary clubs de Roanne, le Salon des Métiers et des Formations, qui s'est tenu, cette année, le jeudi 14 décembre 2024 au Scarabée. Cette manifestation a la volonté de répondre au double objectif d'information sur les métiers et l'aide à l'orientation professionnelle des jeunes.

Elle concerne l'ensemble des élèves de 4ème et/ou 3ème et les lycéens du bassin Loire Nord.

Pour Charlieu Belmont Communauté, ce sont près de 573 élèves du territoire qui sont attendus à l'édition 2025 de ce Salon.

Afin qu'elle puisse pérenniser ce Salon sur les années à venir et continuer à faire venir gratuitement les élèves du bassin Loire Nord, l'Association 3E, à l'instar des années 2021/2022/2023/2024, sollicite Charlieu Belmont Communauté pour le versement d'une subvention participative.

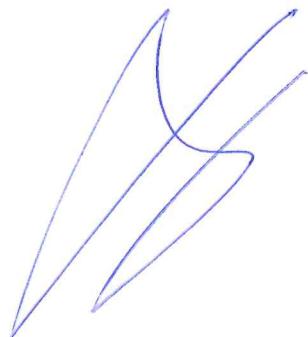
La participation financière demandée à Charlieu Belmont Communauté s'élève, pour cette année 2025, à 2 206,05 €.

Les élèves présents à ce salon provenaient du collège Michel Servet, du collège et lycée Notre Dame, du Lycée Jérémie de la Rue, de la MFR de Vougy et du Lycée Ressins.

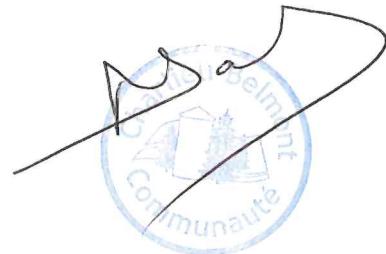
Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Accepte le versement d'une subvention de 2 206.05 € à l'association 3E pour l'édition 2025 du salon des métiers et des formations,
- Dit que la dépense sera prévue au budget principal en fonctionnement.

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Pouilly sous Charlieu
M Philippe JARSAILLON



Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE




Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20260122-DELIB2026-012-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/01/2026

Publication : 29/01/2026